

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): 1 et 2. Oui, chapitre 370, articles .8.3 et .3.2.2 du Manuel de la politique administrative du Conseil du Trésor.

3. Oui. Il n'y a pas de montant limite. Conformément aux lignes directrices au sujet des conflits d'intérêts touchant les fonctionnaires, les fonctionnaires doivent s'assurer que leurs intérêts financiers ne s'opposent pas à leurs fonctions officielles et, s'il y a risque de conflit, doivent exposer la nature de ces intérêts à leurs supérieurs.

M. MICHAEL PITFIELD

Question n° 2547—**M. Cossitt:**

1. Au sujet de la réponse à la question n° 1217 selon laquelle, notamment, après sa nouvelle nomination à titre de greffier du Conseil privé et de secrétaire du cabinet, M. Michael Pitfield s'est rendu régulièrement à Boston pour visiter sa famille et le gouvernement l'a autorisé à se déplacer en première classe, le gouvernement a-t-il pour politique de payer à M. Pitfield ou à d'autres hauts fonctionnaires des visites à leur famille en dehors d'Ottawa et, le cas échéant, comment cette dépense est-elle justifiée?

2. Combien le gouvernement a-t-il dépensé pour les voyages de M. Pitfield à Boston et quels sont les dates et montant dans chaque cas?

3. Y a-t-il eu des arrangements entre le gouvernement et l'Université Harvard ou M. Pitfield pour que celui-ci continue d'occuper certaines fonctions après sa nouvelle nomination à Ottawa et, le cas échéant, quel en est le détail et pourquoi les a-t-on approuvés?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): 1. Il était précisé dans la première et la seconde version de la réponse à la question 1217 qu'à la suite du renouvellement de son mandat à titre de greffier du Conseil privé et de secrétaire du cabinet, M. Pitfield s'est rendu à plusieurs reprises à Boston jusqu'à la fin de l'année scolaire 1979-1980 pour visiter sa famille et remplir ses obligations envers l'Université Harvard.

Le gouvernement a pour principe, lorsqu'il engage quelqu'un, de négocier tout arrangement provisoire qui s'impose avec la personne concernée et, s'il y a lieu, avec son employeur. Voir également les parties 3 et 4 de la réponse du 25 mai 1981 à la question 2386.

2. Le gouvernement a acquitté les frais de déplacement suivants de M. Pitfield entre Ottawa et Boston:

10-14 mars 1980	\$300.80
18-21 mars 1980	291.80
27-31 mars 1980	294.30
3-7 avril 1980	352.21
10-14 avril 1980	354.11
17-21 avril 1980	272.30
24-28 avril 1980	268.30
1-5 mai 1980	378.91
11-12 mai 1980	347.72
18-19 mai 1980	412.17
22-23 mai 1980	420.86
1-2 juin 1980	438.06
17 juin 1980	259.87

Questions au Feuilleton

3. Voir la partie 1 ainsi que les réponses du 25 mai 1981 aux questions 1217 et 2386 et la seconde version de la réponse du 27 mai 1981 à la question 1217.

Question n° 2548—**M. Cossitt:**

Au sujet de la réponse à la question n° 1217 selon laquelle, notamment, après sa nouvelle nomination à titre de greffier du Conseil privé et de secrétaire du cabinet, M. Pitfield a continué de s'acquitter de certaines fonctions à l'Université Harvard, a) recevait-il plein traitement du gouvernement à ce moment-là et, le cas échéant, quel était son traitement annuel, b) a-t-on déduit de son traitement un montant quelconque afin de rembourser les contribuables pour le temps passé à l'Université et (i) le cas échéant, combien (ii) sinon, pourquoi?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): a) Pour la période après le 1^{er} avril 1981, voir la date 1 de la réponse du 10 avril 1981 à la question 1883. Pour la période allant jusqu'au 1^{er} avril 1980, l'échelle de traitement de M. Pitfield était celle des DM-3 qui va de \$62,900 à \$78,300.

b) Voir la réponse du 25 mai 1981 à la question 2386 et celle d'aujourd'hui à la question 2547.

M. MICHAEL KIRBY

Question n° 3696—**M. Crosby:**

1. Quel poste occupait M. Michael Kirby avant décembre 1981 et quel était son traitement?

2. A-t-il touché des prestations autres que son traitement, notamment des versements ou allocations pour voyager régulièrement, chaque semaine ou plus souvent, entre Ottawa (Ont.) et Halifax (N.-É.) par affaires personnelles?

3. Son traitement était-il fondé sur la journée et la semaine régulières de travail de la Fonction publique et, le cas échéant, comment expliquait-il le temps passé à voyager entre Ottawa et Halifax par affaires personnelles?

4. a) Quel poste occupe-t-il présentement, b) quel est son traitement et comprend-il des allocations pour déplacements personnels?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): 1. Secrétaire du cabinet chargé des relations fédérales-provinciales, dans le cadre d'une entente conclue avec l'Institut de recherches politiques. Traitement—DM-2 \$73,400—\$86,000.

2. Outre le traitement du titulaire, l'entente prévoit le paiement des dépenses engagées par M. Kirby pour un vol hebdomadaire aller-retour en classe économique à Halifax, y compris le transport terrestre.

3. Le traitement est calculé sur une base hebdomadaire, comme pour les autres fonctionnaires, même si personne n'ignore que les sous-ministres font beaucoup d'heures supplémentaires pour lesquelles ils ne sont pas payés. Le temps consacré aux déplacements personnels n'empiète pas sur les heures de service.

4. a) Secrétaire du cabinet chargé des relations fédérales-provinciales. L'entente conclue avec l'Institut de recherches politiques a expiré le 31 décembre 1981. b) Voir 1 et 2.

M. MICHAEL PITFIELD

Question n° 3733—**M. Crosby:**

1. Au cours des cinq dernières années, M. Peter Michael Pitfield a-t-il touché des paiements autres que les versements réguliers de son traitement annuel et, le cas échéant, de combien?

2. M. Pitfield a-t-il meublé un bureau et, le cas échéant, combien a coûté chaque pièce d'ameublement?